

P.J. PROUDHON : L'esprit libertaire

La pensée politique primaire range usuellement l'anarchisme parmi les philosophies de la liberté _au sein desquelles se découvre également la très bourgeoise prétention à la liberté d'exploitation ; l'individualisme-roi ne saurait se reconnaître de limites. De cet amalgame se prévaut la critique des auteurs (étatistes) marxistes.

C'est ici confondre gaillardement libéralisme économique et libéralisme politique. Les constituants de la Révolution française ne s'y étaient pas trompés, lorsque le 20 octobre 1789 ils retouchèrent leur *Déclaration des droits de l'homme* solennellement votée trois mois plus tôt. Peu de choses apparemment, puisqu'ils n'y ajouteront qu'un mot, le verbe pouvoir, à l'article 4 : "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (*Archives parlementaires*, vol.9 p.236).

Ce simple ajout marquera sur le sol français l'avènement constitutionnel du libéralisme politique : le droit pour chacun d'inscrire son désir dans la réalité et de n'être pas écrasé par les autres.

Que ces principes, deux siècles plus tard en soient encore largement à mettre en application est une autre question. C'est en tout cas le titre de gloire le plus avéré de P.J. PROUDHON et des auteurs anarchistes, que d'avoir revendiqué, face aux promoteurs d'un libéralisme politique pour nantis, le bénéfice des droits de l'homme pour tous les individus.

" Scélérats que nous sommes ! Nous réclamons le pain pour tous, la science

" pour tous, le travail pour tous, pour tous aussi l'indépendance et la justice !

Déclaration collective devant le Tribunal correctionnel de Lyon, janvier 1883 [in] Un proscrit : L'inévitable révolution, Stock 1903 p.303 sq).

Il est par ailleurs un anarchisme de l'esprit que notre tradition qualifie d'attitude libertaire, et que les courants de pensée et d'action anarchistes ont porté à son plus haut niveau.

Faire prévaloir la conscience sur l'idéal _selon une conceptualisation éminemment proudhonienne_ la vérité des faits à l'encontre du discours convenu ou de la célébration des grandes messes, est une position d'autant plus risquée qu'elle déstabilise l'interlocuteur en lui renvoyant en négatif son propre idéal.

Ici encore l'œuvre de PROUDHON demeure une référence. Les équivalents contemporains seraient sans doute à chercher au sein de l'explosion culturelle de Mai 1968 et de son héritage : *Charlie hebdo* par exemple ; auprès de certaines théologies de la libération, notamment celle de Jean CARDONNEL ; sans doute aussi l'épopée de quelques formations syndicales d'entreprise.

P.J. PROUDHON apparaît en outre comme un écrivain sublime : il dégage le mot juste, l'expression est sobre et pénétrante, parfaitement en place ; elle fait mouche !

On voudra bien trouver dans cet ouvrage un échantillon de ses interventions.

(Sur la pertinence de la réflexion proudhonienne au regard des thèmes de recherche contemporains en sciences sociales, nous nous permettrons de renvoyer à notre recueil, Elysée SARIN : *Introduction conceptuelle à la science des organisations*, L'Harmattan 2003).